L'écho de SAVENAY

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DOSSIER SCOLAIRE

Enfance Jeunesse

N°2 • Printemps 2009



Atlantic Déco
Route du Lac - 44260 SAVENAY
Décorateur
Nouveau Hall d'Expo
Entreprise de Peinture - Revêtements de Sols & Murs
Stores Intérieurs - Stores Extérieurs - Film anti-UV et sécurité
A votre service Thierry COLAS - DEVIS GRATUIT
Tél. 06 20 99 16 83 - Tél./Fax 02 28 01 65 26
Email : atlantic.deco@wanadoo.fr Site : http://atlantic.deco.free.fr





ARTISAN MAÇON
BRANCHEMENTS EGOUTS - CLOTURES - DALLAGES
Gilles DROUILLAY
"La Ferrais"
44260 SAVENAY
Tél./Fax
02 40 58 93 58
NEUF ET RENOVATION



L'informatique des Particuliers & des PME
DÉPANNAGE À DOMICILE, VENTE MATÉRIEL NEUF ET OCCASION, FORMATION, INSTALLATION DE RÉSEAUX CAISSE TACTILE
3 rue Madame Jan - 44260 SAVENAY
Tél./fax 02 51 11 12 88
mail : info@actions-services.com



Tolerie - Peinture
Passage au marbre
Pare-brise
Tatouage I.C.A.
2, l'As de Cœur
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 58 33 18
Fax 02 40 58 33 21



AMENAGEMENT
RENOVATION
DECORATION
Peinture, faïence, parquet, lambris, tapisserie et équipements
CREATION
REALISATION
- Salles de bains
- Placards
- Dressings
- Aménagement garages et débarras

CREER REALISER EMBELLIR
02 28 01 63 54
BRIC'HOME Savenay
www.bric-home.com
IDEES DECO



Cécile Dulau - Toutes compositions florales
10 ans déjà...
du 21 au 26/04/09 venez fêter cet anniversaire avec nous, nous vous offrons une rose
17 place de l'Hôtel de Ville - 44260 SAVENAY - 02 40 58 31 82



CENTRE DE CYCLES ET DE LA MOTOCULTURE
Denis LEMARIÉ
LOCATION MINI-PELLE
LOCATION de tous matériels de jardinage
28 rue Joseph Malègue 44260 SAVENAY Tél. 02 40 56 93 74 - Fax 02 40 56 92 14
www.etslemarie.com



SARL ROY AUTOMOBILES
CARROSSERIE
Dépannage 24/24 h - 7/7J
Z.A. des Acacias
Route de Lavau
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 58 73 38



Boulanger Pâtissier Chocolatier
Jacky Palvadeau
«La Boule de Ménage»
3 rue de l'Église
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 58 31 35

PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols et murs
Placo - Parquet
RIOU MICHEL



RAVALEMENT DE FACADE
LE MATZ - 44260 SAVENAY
tél : 02 40 58 32 21
06 24 26 57 34
email : rioumichel1@free.fr



Siège social : Tél. 02 40 57 10 09
ZA des Nations
44360 Vigneux de Bretagne
Agence de St-Nazaire :
Tél. 02 40 19 01 19
82 bis rue d'Anjou 44600 Saint-Nazaire
contact@atlantiqueouvertures.com
www.atlantiqueouvertures.com

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
Banque et populaire à la fois.
3, place Guépin
SAVENAY
Tél. 0 821 084 070
www.atlantique.banquepopulaire.fr



Martine
Coiffure à domicile
martineb44@orange.fr
Femme - Homme - Enfant
02 28 01 67 55
06 66 36 74 70
Savenay et ses environs



BOIS DE RÉEMPLOI
BOIS
RÉEMPLOI
NEUF • DÉCLASSÉ
parquet - lambris - panneaux
fixations - vis - pointes
shingle - tôles
LE POINT DU JOUR
SAVENAY
Tél. 02 40 56 89 89

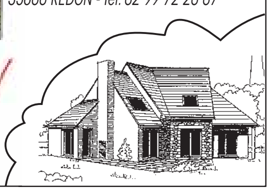
Agence Jérôme URVOY
GENERALI
Solutions d'assurances
Assurances - Placements
Particuliers & Professionnels
12, rue de St-Nazaire - SAVENAY
02 40 56 93 44
www.assurances.generali.fr
ORIAS 07 038 085

HYPER U SAVENAY
DU LUNDI AU SAMEDI
8H30 A 20H00
flunch
OUVERT TOUS LES JOURS
location U
MISTER MINIT
Tél. 02 40 588 312
Parc commercial de la colleraye . 44260 SAVENAY . Tél : 02 40 588 300 . www.hyperu-savenay.com

Garage du Golfeur
PEUGEOT
50 rue Joseph Malègue - SAVENAY
Tél. 02 40 588 450
VÉHICULES NEUF ET OCCASION
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

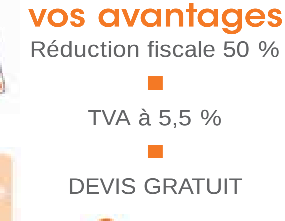



AGENCE : 4 rue de Nantes
44260 SAVENAY - Tél. 02 40 56 81 92
SIÈGE SOCIAL : 48 et 50 rue de Vannes
35600 REDON - Tél. 02 99 72 20 07





Besoin d'aide à domicile ?
vos avantages
Réduction fiscale 50 %
TVA à 5,5 %
DEVIS GRATUIT
agence savenay
06 82 56 70 95
14 rue Beau Soleil
44260 SAVENAY
Tél. 02 40 73 23 55
savenay@axeoservices.fr





Imaginer imprimer
Symbiose des compétences
l'idée devient action
Site : www.ida-imprimerie.com
Impasse Rémy - ZI La Croix Blanche
44260 MALVILLE
Tél. 02 40 58 31 03 - Fax 02 40 56 94 52
E-mail : accueil@ida-imprimerie.com



CITROËN
CLOEREC AUTOMOBILES
Réparateur Agréé Citroën
25 rue Général de Gaulle - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 93 78 - Fax 02 40 58 89 38
cloerecautomobiles.savenay@wanadoo.fr

LES MENUISIERS de l'Estuaire
Maisons à ossature bois
Isolation par l'extérieur et revêtements décoratifs des façades
Charpente - Poutraison
Escaliers personnalisés
Auvents - Balcons - Pergola
Cuisines aménagées
Aménagement de combles
Menuiseries de tous types
Portes - Fenêtres
Volets battants
Volets roulants
FENÊTRES, VOLETS BOIS ALU PVC
Persiennes
Portes intérieures tous styles
Placards
SAVENAY - Tél. 02 40 58 33 66
DONGES - Tél. 02 40 45 70 65

Sommaire

Bilan d'un an de mandat

Chères Savenaisiennes, Chers Savenaisiens,

D'un printemps à l'autre, une année s'est écoulée au terme de laquelle vos nouveaux élus savenaisiens ont pris leurs marques dans cette nouvelle mandature. La Majorité municipale a maintenant assimilé le fonctionnement interne de la mairie et pris connaissance des dossiers en suspens et s'est mise immédiatement au travail. **Il y avait en effet urgence à remettre l'intérêt général au cœur de l'action municipale** et une certaine forme d'impatience est compréhensible. Que celles et ceux qui attendaient de notre équipe du concret se rassurent : après des phases nécessaires d'études et de respect des règles de droit, les premiers engagements de notre programme se concrétisent.

Comme nous nous y étions engagés, **les Halles vont connaître à partir de la fin avril une cure de rajeunissement :** fini le temps de la rouille et du délabrement, place à un bâtiment éclatant de couleur et enfin attractif.

Comme nous nous y étions engagés, **les différents sites susceptibles d'accueillir la future salle des fêtes ont été examinés.** Je vous avais promis au terme d'un an d'exercice des responsabilités de vous faire part du choix d'implantation. C'est chose faite : **la Ville envisage de faire de l'ancien site de Super U le lieu de cet équipement attendu** depuis plus de treize ans… Des réunions citoyennes auront lieu sur le sujet.

Comme nous nous y étions engagés, **la démocratie a fait son retour dans la cité grâce à une gouvernance de proximité et de dialogue.** La citoyenneté est active et les instances de réflexion se multiplient. Depuis notre arrivée, un comité de pilotage réunissant les commerçants et artisans est en action. A l'automne, le conseil municipal des jeunes a vu le jour pour que nos citoyens en herbe participent à la vie locale. Les commissions extra-municipales au sein desquelles siègent nos concitoyens sont en place. D'ici septembre, ce sera au tour de nos aînés d'apporter leur expérience et leur connaissance de notre ville au sein du conseil des Sages.

Suivant un autre engagement, le conseil municipal a adopté, hélas sans les voix de la minorité, la **création d'une Zone Agricole Protégée** destinée à conforter nos agriculteurs dans leurs activités. Par ailleurs, et toujours fidèles à notre programme, la ville et ses services vont s'engager dans une démarche interne de développement durable.

Respectant encore nos engagements, la seule majorité lors du conseil municipal de février a entamé la recherche de subventions **en vue de la restructuration de l'école maternelle Prince Bois** qui en avait tant besoin. Rapidement, sera déclenchée la même démarche pour la restauration scolaire dont le bâtiment n'est plus depuis longtemps adapté à la croissance des effectifs.

La voirie connaîtra dès cette année, une première tranche de rénovation avec la réfection de la rue de Nantes.

Conformément à notre discours de campagne, **la fiscalité ne subira pas d'augmentation**.

Enfin, au cœur d'une des plus graves crises de l'histoire moderne, **vos élus ont choisi de se battre pour le développement économique et de faire de la solidarité un engagement concret** et non un sujet d'incantation. La subvention du Centre Communal d'Action Sociale sera nettement augmentée cette année, la vente de l'ancienne gendarmerie à Espace Domicile suscitera la création de 22 nouveaux logements sociaux et les travaux effectués récemment au foyer Marcel Pagnol garantissent aux résidents des conditions de vie agréable et conviviale.

Certes, une année ne pouvait à elle seule suffire à résorber l'absence d'action publique sacrifiée sur l'autel du conservatisme. Cette année n'est que le commencement d'une ère consacrée uniquement à la satisfaction des besoins publics et du développement durable de notre ville. C'était déjà notre engagement au printemps dernier : je le renouvelle devant vous avec détermination.

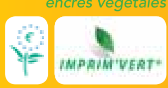
André KLEIN

Magazine d'informations municipales trimestriel N°2
Directeur de la publication : André Klein
Rédaction : Stéphanie Hallien, Sophie Letard, Christophe Deswarte, Alexandre Corbé, Lionel Poirier, Christian Brun et les services municipaux.
Photos : Véronique Fontès, Stéphanie Hallien.

Mairie de Savenay
2 rue du parc des sports
BP 22 - 44260 Savenay
Tel : 02 40 58 39 39
mairie@ville-savenay.fr

Maquette et impression : IDA l'Imprimerie
Z.I de la Croix Blanche
Impasse Rémy - 44260 Malville
Tél. : 02 40 58 31 03
www.ida-imprimerie.com
Dépôt légal 2e trimestre 2009
Tirage à 3 200 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales





En bref...

« Moi aussi j'agis »

Lors de l'action « Moi aussi j'agis » des photos ont été réalisées.

Si vous souhaitez les obtenir sur un CD, contactez Véronique Fontès au 02.40.58.39.39

Pesticides non merci !

Par arrêté ministériel du 12 septembre 2006 et par arrêté préfectoral du 9 février 2007, il est interdit d'utiliser des pesticides, désherbants, insecticides, fongicides.... sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout, à moins de 5 mètres des cours d'eau, à moins d' 1 mètre de la berge des fossés même secs et des zones régulièrement inondées ....

Zone d'Agriculture Protégée

Le Conseil Municipal du 25 février autorise le Maire à signer une convention avec la chambre d'agriculture. Cette dernière assistera le groupe de travail « ZAP » pour la mise en place du projet qui devrait se réaliser dans une quinzaine de mois.

Horaires d'ouverture des services municipaux

de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
E-mail : mairie@ville-savenay.fr
02 40 58 39 39

Les prochains Conseils Municipaux : 13 mai - 10 juin - 08 juillet

Rénovation des halles

Dans le cadre de la revalorisation du centre-ville et pour renforcer l'attractivité du marché hebdomadaire, la municipalité de Savenay a décidé d'engager des travaux de rénovation du bâtiment des halles.

Ces travaux d'un montant de 127 005 € HT, consistent en un ravalement des extérieurs du bâtiment, des arcades et du marché couvert.

Il sera procédé au nettoyage de la toiture et des pierres de taille puis à la remise en peinture des maçonneries enduites ainsi que des structures métalliques et des escaliers pour l'extérieur.

Pour l'intérieur, après remise en état des piliers béton, des bas de porte et des bas-côtés seront installés afin d'assurer leur protection face aux détériorations liées à l'accueil des marchands de bouche.

En vue de limiter au maximum les nuisances liées à ces travaux et de ne pas perturber le marché hebdomadaire, l'entreprise ne travaillera pas sur le chantier le mercredi. En outre, l'installation d'échafaudages sera limitée au maximum avec l'utilisation de nacelles pour extérieur et un échafaudage mobile dans le marché couvert. Les travaux de rénovation seront ainsi conduits **du 27 avril au 3 juillet** en alternance entre l'extérieur et l'intérieur, selon la météorologie.

Pour assurer le bon déroulement du chantier, il sera nécessaire de condamner quelques places de stationnement sur la place des Halles pour permettre le déploiement des installations de chantier et des nacelles.



Par ailleurs, la rue Aristide Briand sera fermée à la circulation et une déviation mise en place les jours où l'entreprise interviendra sur les hauteurs de la façade nord du bâtiment. Dans ce contexte, les services et les élus municipaux veilleront à ce que le chantier fasse l'objet de toutes les mesures nécessaires pour limiter les nuisances et garantir la sécurité des savenaisiens.

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal, par délibération du 25 février 2009, a approuvé le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme, portant sur certaines dispositions du règlement et du plan de zonage pour les zones classées 1AUf, Uc et Ac. La procédure a fait l'objet d'une enquête publique du 19 décembre 2008 au 20 janvier 2009. Le Commissaire enquêteur a tenu 5 permanences en mairie au cours desquelles il a reçu les observations et doléances de la population. Un registre était également mis à la disposition du public. Au terme de cette enquête, le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet de modification pour lequel il n'a pas enregistré d'oppositions. Par ailleurs et bien que cela soit hors sujet, le Commissaire a consigné les demandes de particuliers portant essentiellement sur la mise en constructibilité de terrains et il a sollicité la municipalité afin de les étudier. L'ensemble de ces demandes fera l'objet d'un examen dans le cadre des travaux sur l'évolution du PLU débutés en 2008. Le dossier de la modification approuvée est consultable en mairie, au service urbanisme.

Quartier de la Soubretière :
circulation et stationnement perturbés



L'Hôpital Loire et Sillon entre dans une phase de travaux d'avril 2009 à mars 2013. La première phase de travaux aura des répercussions directes sur la circulation et le stationnement aux abords de l'hôpital et du parc de la Soubretière. En effet, entre avril et août 2009 l'accès actuel de l'établissement sera fermé et près de la moitié des places de stationnement existant à l'intérieur du site sera supprimée.

La commune de Savenay va procéder fin mars à la démolition des anciens ateliers municipaux situés le long du mur du cimetière. L'hôpital ayant ensuite à sa charge de créer une voirie de liaison le long du cimetière entre la route du lac et son entrée afin de permettre le ravitaillement du chantier et faciliter la desserte de l'établissement par l'accès situé allée des marronniers.

La voie ainsi créée permettra d'éviter le passage de poids lourds, d'engins de chantier et un trafic important dans l'allée des marronniers qui dessert la maison de l'enfance. Cette voirie provisoire sera utilisée jusqu'à la fin de l'année 2010, échéance après laquelle la commune reprendra possession des lieux pour mettre en œuvre le projet de réaménagement du parc de la Soubretière.

Sur le plan du stationnement, la suppression de nombreuses places dans l'enceinte de l'hôpital se traduira par un report de véhicules sur les voies et les espaces publics adjacents. La municipalité a demandé à la direction de l'hôpital d'utiliser préférentiellement le parking de 36 places situé derrière le complexe polyvalent et de mettre en place une organisation interne limitant le nombre de véhicules stationnés à proximité du site. La commune de Savenay invite également l'ensemble des savenaisiens à adapter leurs modes de déplacements afin d'éviter d'avoir besoin de stationner aux abords immédiats du parc de la Soubretière et de l'hôpital. Le parking récemment réaménagé sur la place Jean Jaurès peut être notamment un lieu de stationnement à privilégier.

En bref…

Aménagement du parc de la Soubretière

Une nouvelle étape dans notre projet d'aménagement du parc. L'aire de jeux présente au lac doit être démontée pour les travaux de la future piscine intercommunale et installée au parc de la soubretière. Quelques bancs y seront également ajoutés afin de créer un espace de détente pour les promeneurs.



Les jardins communaux de la Bannerie

Notre commune dispose de jardins communaux. Quelques parcelles sont aujourd'hui disponibles pour les jardiniers qui souhaitent s'investir et partager leur passion avec d'autres.

Renseignements auprès des services techniques.





Budget 2009 : les impôts n'augmenteront pas

Dans le magazine municipal du mois de décembre 2008, nous vous avons présenté, de manière synthétique, la situation financière de la ville de Savenay.
Une situation financière équilibrée mais fragile.
L'année 2008 est aujourd'hui terminée et nos prévisions sont vérifiées dans les comptes administratifs votés lors du Conseil Municipal du 25 février 2009.
On y observe les points suivants :

- un endettement qui augmente de 17 % pour atteindre 766 € par habitant pour une moyenne de 872 € en 2007 pour les communes de 5 à 10 000 habitants. Nous nous approchons donc de la moyenne alors que le niveau d'équipement de la commune est largement déficitaire.
- Une capacité d'autofinancement (CAF) sauvegardée grâce à des produits exceptionnels provenant de la vente de plusieurs biens immobiliers (4 terrains à vocation industrielle et 2 maisons). La CAF brute (épargne brute) est ainsi de 1 315 000 €. Ceci a donc permis de rembourser le capital des emprunts de l'année (448 000 €) d'où une CAF nette (épargne nette) de 867 675 €.

Cette somme a permis de financer des investissements. Sans ces produits exceptionnels, le financement des investissements n'aurait été que de 371 000 €.

Dans ces conditions, **le budget 2009 voté au Conseil Municipal du 25 mars 2009, est donc également placé sous le signe de l'équilibre fragile.**

Malgré de faibles marges de manœuvres, nous avons mis la priorité sur 3 points :

1. Une action sociale affirmée

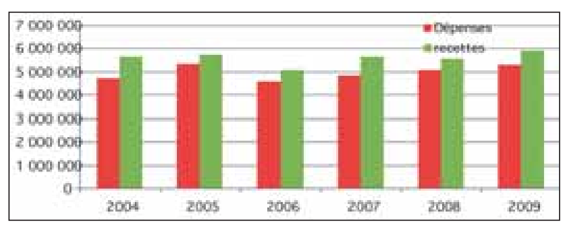
En effet, le montant de la subvention au Centre Communal d'Action Social passe de 32 000 € en 2008 à 60 000 € en 2009. Même si la subvention 2008 avait été minorée suite à un résultat bénéficiaire en 2007, l'effort est important.

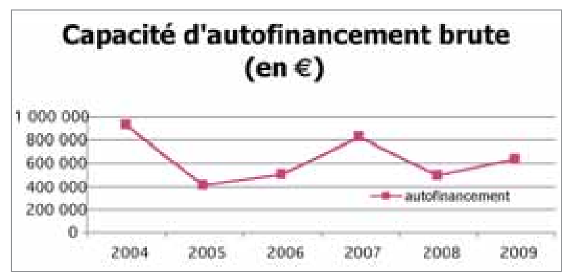
De plus, nous avons choisi d'inscrire une somme de 40 000 € au titre d'une action PASS foncier. Ce montant permettrait de participer au financement de l'acquisition de 20 terrains par de jeunes familles à faibles revenus qui auront choisi de construire sur notre commune.

2. Des charges de fonctionnement qui augmentent peu

Plusieurs postes de charges ont été revus à la baisse grâce à la renégociation des contrats (téléphonie portable et fixe, contrats d'assurance..). Ainsi, les charges à caractère général sont inférieures en 2009 par rapport au budget primitif cumulé 2008.
Du côté des charges de personnel, aucune embauche n'est prévue. Cependant, l'évolution des indices de rémunération amène à une augmentation prévisionnelle de 5%.

EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (BP cumulés en %)





Compte tenu des recettes prévues, la capacité d'autofinancement prévisionnelle est d'environ 600 000 €. Elle est proche de celle dégagée en 2008.
Nous nous étions engagés, lors de la campagne électorale, à ne pas augmenter les impôts durant les 2 premières années. **C'est donc logiquement que nous avons établi un budget sans modifier les taux d'imposition.**

3. Des investissements élevés mais limités aux projets incontournables

Du côté des investissements, seuls les projets devenus incontournables et urgents seront réalisés :

- L'extension de la maternelle Prince Bois pour environ 750 000 €.
- L'agrandissement du restaurant scolaire pour 950 000 € dont 150 000 € en 2009.
- Des travaux d'entretien dans les écoles pour 200 000 €.
- L'achat de l'ex Super U conformément à la promesse d'achat signée en 2007 pour 600 000 €
- L'entretien de plusieurs tronçons de voirie pour 400 000 €
- La rénovation d'une partie de la rue de Nantes suite à la rétrocession de cette rue par le Conseil Général à la commune pour 350 000 €.
- La rénovation des Halles aujourd'hui très dégradées.

Ces investissements sont devenus incontournables à cause d'un manque d'entretien depuis une quinzaine d'années.

Notre capacité de remboursement de nouveaux emprunts est consommée par ces projets incontournables et laisse peu de place à l'imprévu.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces projets dans les prochains numéros du bulletin municipal.

Conseil des Sages : des aînés acteurs de la vie de la cité

La démocratie participative constitue un des éléments forts de la nouvelle gouvernance voulue par l'équipe municipale. Elle est le symbole de la volonté de faire de la décision publique un acte concerté et coproduit. En plus des commissions extramunicipales, du conseil municipal des jeunes et des réunions d'information citoyenne, la ville souhaite s'entourer de l'expertise et des avis de celles et ceux qui ont, par leur parcours de vie, capitalisé une expérience et une vision mesurée de la vie collective et de l'intérêt général.

Forte de cette volonté, la ville entreprend de créer un conseil des Sages. Ouverte aux personnes âgées de plus de 55 ans, cette instance de consultation et de réflexion aura pour mission de formaliser son avis sur les grands sujets intéressants la vie de notre commune et d'être force de propositions : plan de déplacements, voirie, équipements publics, lien social et citoyenneté, autant de thèmes et bien d'autres dont pourra se saisir le conseil des Sages. Ses travaux, comme l'y invite la fédération des villes et conseil des Sages, se déroulent dans un cadre de stricte neutralité politique ou confessionnelle.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale et en être un acteur, adresser vos motivations et **votre candidature à Monsieur le Maire avant le 30 juin**.

L'installation officielle du conseil des Sages se déroulera à la rentrée de septembre.

Défibrillateur Automatisé Externe

Depuis quelques années en France, l'installation des DAE accessibles au grand public se généralise. Ainsi la commune de Savenay va mettre en place 3 défibrillateurs accessibles 24h/24h, dans des armoires sécurisées, sur des sites stratégiques :

- **Devant la mairie**
- **Au stade Eloï Menelec**
- **Au sein du complexe polyvalent**

Vous pourrez les identifier grâce à ce panneau :



DAE mode d'emploi

1) Alerte immédiate au 15, 18 ou 112 et se faire apporter un DAE.

2) Réaliser les gestes d'urgence en attendant les secours ou l'arrivée du DAE.

3) Pose de l'appareil en écoutant et en suivant les instructions.

L'utilisation simple des DAE permet à toute personne non secouriste d'éviter la mort de la victime.

L'objectif est de délivrer à travers le thorax une quantité d'énergie électrique afin de synchroniser l'activité du cœur.

Les conseils de Sophie

Trier, le bon geste de tous les jours !

Respecter les consignes de tri est une condition essentielle pour que la collecte sélective fonctionne et que le recyclage soit possible.

Voici quelques consignes et explications pour bien trier.

• Afin de limiter le refus des produits à recycler, les déchets triés doivent obligatoirement être jetés **en vrac** dans le bac **et non imbriqués les uns dans les autres**. Pour gagner de la place, il suffit de les plier ou de les aplatir !

• Il n'est pas nécessaire de laver les contenants. Il suffit de bien les vider avant de les trier et **cela évite le gaspillage de l'eau. Si le rinçage s'impose, utilisé l'eau de fin de vaisselle…**

Les emballages plastique/métaux/ petits cartons (colonne jaune)

Je recycle : *les bouteilles, les boîtes, les flacons, les canettes métalliques, les barquettes en aluminium, les briques alimentaires, les boîtes de conserve, les gros couvercles, les bouteilles d'huile, de ketchup ou de mayonnaise, les petits cartons (emballage yaourts, boite de céréales), les cartonettes d'emballage (sans leurs films plastiques), les aérosols non toxique (voir étiquette).*

Je jette dans ma poubelle habituelle : *le polystyrène, les pots de crème et les pots de yaourts, les barquettes de beurre ou de margarine, les boîtes de fromages, les sacs poubelle et sacs plastiques de supermarchés, les films blister, les barquettes et boîtes mal vidées, les barquettes de charcuterie, les barquettes de fraises, les tubes de colle, les tubes de dentifrice.*

Je dépose à la déchetterie : *les bouteilles de solvants , les produits phytosanitaires, les produits avec un pictogramme de dangerosité* ***(noir sur fond rouge).***

Les emballages en verre (colonne verte)

Je recycle : *les bouteilles, les bocaux, les flacons, les pots en verre sans les couvercles (qui seront à déposer dans les colonnes jaunes).*

Je jette dans ma poubelle habituelle : *les verres à boire, la vaisselle (assiettes, plats, bols…) les vases (en cristal, en verre, en porcelaine, en faïence, en grès), les ampoules électriques à filaments, les miroirs et les vitres, le carrelage, les ampoules buvables, la verrerie médicale…*

Je dépose à la déchetterie ou dans un point de collecte spécifique : *les néons et ampoules à économie d'énergie.*

Les emballages papier / (colonne bleue)

Déposez dans le conteneur Plastique/Métal : *les enveloppes (même à fenêtre et kraft), journaux, les magazines, les papiers.*

Je jette dans ma poubelle habituelle : *les papiers d'emballage alimentaire, les papiers et cartons gras ou trop salis, les mouchoirs jetables, les couche-culottes, les papiers essuie-tout, les papiers spéciaux (calque, carbone, cellophane, photographies, affiches, papier cadeau, papiers peints…), les papiers mélangés à d'autres matériaux (cahiers à spirales etc.)…*

Notre commune dispose de 26 points de collecte répartis sur le territoire. Si vous avez des interrogations sur ces points ou sur le tri, n'hésitez pas à contacter le service environnement de la Communauté de Communes Loire et Sillon au 02.40.56.82.53 (ce numéro apparaît également sur vos sacs poubelles qui vous ont été distribués).

Etat civil

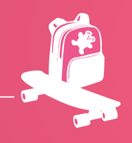
Du 1er janvier au 28 février

Naissances

MORIN- -SWEKELS Magalie	01/01/2009
PRIZET- -GÉRARD Brewen	06/01/2009
PRIZET- -GÉRARD Degvan	06/01/2009
MOUDIKI KOUO Juline	09/01/2009
LE CHENADEC Eva	10/01/2009
ROUAUD Lisa	12/01/2009
THOBY Amaury	26/01/2009
HERY Clara	31/01/2009
PANNETIER- -LETARD Nolhan	31/01/2009
DESMARS Anaïs	31/01/2009
CHARIER Romain	09/02/2009
LAGRANGE Elyna	09/02/2009
CHALLIER Noah	04/02/2009
LATRILLE Adélie	07/02/2009
FABUREL Maëline	07/02/2009
MARCHADIER Loane	15/02/2009
PINNA Camille	22/02/2009

Décès

BARBIN Albert	80
BERTHOU André	82
PADIOLEAU André	82
GUÉHO née RENAUD Denise	81
LE RAY née CORNETTEAU Eugénie	89
BARRAGAN née CATÉ Jeanne	87
CHÂLON née CHEVALIER Marguerite	83
DUPONT Raymond	94
DROUILLAY Pierre	81
DUGUÉ née MENUET Marguerite	83
RAMBAUD André	80
HERZOG épouse DOLIS Cordula	74
EON née GUERNIOU Marie	82
GOUSSÉ Raymond	76
CHANSON née GUILLET Renée	97
CREMET née REDOR Louise	96
LELIEVRE Jean	96
LAZHARI Abdelali	80
PÉNOT Pierre	80
TERPREAU Raoul	89
DE MAEGHT Antoine	96
LACROIX Jean	82
GUICHARD née GUILLET Marie	101
CAILLAUD Marcel	60
FONDAIN née MICHÉE Odette	72





Stéphanie Hallien, adjointe déléguée à la vie scolaire, l'enfance et la jeunesse répond à l'écho.

L'écho : Comment s'est déroulée, cette 1ère année ?

S. Hallien : Une année placée sous le signe de la découverte, de l'apprentissage ; riche en échanges et en projets. Notre premier travail a été d'analyser les besoins afin d'avoir une vision globale des projets à mettre en place en direction de notre jeune population.

L'écho : Au niveau des écoles, quel a été votre premier dossier ?

S. Hallien : La restructuration de la maternelle Prince Bois. Nous avons décidé de redéfinir ce projet en concertation avec l'équipe enseignante. En effet, après plusieurs échanges avec l'inspecteur de la circonscription, il semblait judicieux de redimensionner l'école par rapport à l'école élémentaire qu'elle alimente, et ce en fonction des projets futurs. Aussi, nous avons proposé de calibrer l'école à 5 classes plutôt qu'à 6 actuellement.

L'objectif étant de redonner une cohérence interne à l'établissement, en agençant au mieux les espaces annexes autour des salles de classes.

Cette restructuration comprend 5 classes, 2 dortoirs, 1 salle de motricité, 1 dortoir modulable en salle d'activité, 1 BCD (bibliothèque), 1 salle Atsem modulable en salle de réunion, 1 local ménage, 2 blocs sanitaires dont 1 ouvrant sur la cour, 1 préau et des aménagements extérieurs.

L'écho : Quand vous parlez des projets futurs, de quoi s'agit-il ?

S. Hallien : La nouvelle configuration de la maternelle Prince Bois impose la création d'une nouvelle maternelle. La classe supprimée sur le site de Prince Bois doit être réimplantée sur un autre site. De plus, une ouverture de classe maternelle est prévue à la prochaine rentrée, elle sera installée dans un modulaire à l'école de la Soubretière.

Il est donc urgent de réaliser de nouveaux équipements scolaires dans le même temps que ces aménagements. Après plusieurs mois de réflexion et d'étude, la municipalité a décidé que la nouvelle population scolaire serait accueillie sur le site de l'école Desnos.

L'écho : Pourquoi ce choix ?

S. Hallien : D'abord parce que la commune possède l'ensemble foncier de ce site. Ensuite, parce qu'il existe déjà une école élémentaire. L'objectif est de répondre aux besoins parfaitement identifiés et de travailler à la création d'un nouveau groupe scolaire sur ce site d'une capacité équivalente à celui de Prince Bois.

Pour ce faire, un bureau d'étude va être sollicité, prochainement, pour rédiger le programme et matérialiser les espaces que nous allons occuper. Le groupe de travail composé d'élus et de techniciens va être élargi aux enseignants.

L'écho : Pour continuer avec les scolaires, n'y a-t-il pas un projet de restaurant scolaire ?

S. Hallien : Là aussi, les élus et services ont travaillé ensemble pour étudier toutes les possibilités : à savoir, une extension sur site, la création sur un autre site, la faisabilité d'une cuisine centrale... plusieurs solutions ont été envisagées.

L'extension sur site est la solution retenue. Un cahier des charges a été rédigé par les services techniques et une consultation pour travailler avec un programmiste et un spécialiste de la cuisine collective est en cours.



L'écho : En attendant la livraison du nouveau restaurant, comment cela se passe-t-il ?

S. Hallien : La capacité actuelle n'est pas suffisante. Une convention entre la municipalité et le collège St Exupéry permet à 80 enfants de déjeuner au collège. Cette convention a été signée pour une durée de 1 an. Nous allons solliciter sa reconduction auprès du collège pour l'année scolaire qui arrive.

L'écho : Quels accueils pour la petite enfance ?

S. Hallien : Sur la commune, l'association « les lutins du sillon » gère la halte garderie et accueille les enfants de 0 à 6 ans, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le mercredi matin de 9 h à 12 h.

Les enfants de 3 ans sont maintenant accueillis au centre de loisirs municipal du mercredi et sur les temps de vacances scolaires par l'Association Loisirs Jeunesse.

Pendant la campagne nous avons envisagé la mise en place d'un multi-accueil qu'il nous semble, aujourd'hui, difficile à réaliser. En effet, il est difficile pour une commune de supporter un tel investissement et d'assumer son coût de fonctionnement. Aussi, dans le cadre de ma participation au comité de pilotage intercommunal « petite enfance », je souhaite participer activement au développement des structures d'accueil des 0-3 ans présentes sur le territoire. Dans un premier temps, et dans un souci d'équité, de solidarité entre les communes, je souhaite que soit étudié le transfert de compétences « petite enfance » vers la CCLS. Ensuite, nous pourrons travailler collégialement au développement et/ou à la création de structures « petite enfance ».



L'écho : Quels projets pour la jeunesse ?

S. Hallien : Les préados (10-13 ans) sont accueillis par l'Association Loisirs Jeunesse qui a développé son projet éducatif afin de mieux prendre en compte les attentes de ce public. Ainsi, en plus des périodes de vacances scolaires, ces jeunes seront accueillis dans le cadre des activités du club junior, le mercredi après midi. La municipalité souhaite renforcer son partenariat avec cette structure sur des projets « passerelles » en direction des plus de 13 ans.

Pour la nouvelle équipe, il est essentiel de mettre en place une politique jeunesse en direction des 14/17 ans. Je considère que la jeunesse est une ressource qui participe à la vie de notre commune. Il faut lui donner les moyens d'agir en acteurs, lui permettre de développer des projets...Pour ce faire, nous avons décidé d'engager des travaux de rénovation dans le local des jeunes situé rue de la soubretière. Un espace propre, correctement équipé sera à la disposition des jeunes pour cet été.

Ensuite, dans notre projet politique jeunesse, nous avons défini des objectifs qui traduisent les orientations pédagogiques que nous souhaitons voir développer au sein du local des jeunes.

L'écho : Quels sont ces objectifs ?

S. Hallien : Favoriser le choix des jeunes, leur autonomie et leur prise de responsabilité et le respect entre les individus, la mixité, œuvrer à l'apprentissage de la tolérance, de la citoyenneté, développer toutes les capacités des jeunes…afin qu'ils puissent s'épanouir.

L'écho : Comment se traduisent ces objectifs ?

S. Hallien : Cet été, il va être proposé un séjour de 10 jours en Espagne pour les jeunes de 14 à 15 ans. Cette tranche d'âge n'est pas choisie par hasard, il s'agit d'une demande de la part de quelques jeunes. Ces derniers vont, d'ailleurs, participer au montage du séjour.

Ensuite, je souhaite que la réflexion soit engagée avec les jeunes sur l'avenir du local. Pendant les vacances d'hiver, j'ai organisé une rencontre entre les jeunes habitués du local et les jeunes conseillers municipaux. Un échange timide mais qui a permis d'aborder quelques projets : certains souhaitent développer un projet « musique », d'autres un grand tournoi de foot salle, des sorties sur Nantes…Je suis prête à accompagner ces jeunes dans leurs projets mais je crois qu'il est important qu'ils s'engagent en participant au montage et en organisant des actions d'autofinancement.

Enfin, je crois que le rôle de l'animateur est primordial. Il doit être à l'écoute des besoins et aussi être un levier pour que les projets aboutissent. Pour 2009, je souhaite que le local devienne un vrai lieu d'échanges, de rencontres où des idées pourront naître. Ceci participera au développement d'un projet pédagogique original, proche des attentes de nos jeunes.



« La jeunesse est une ressource qui participe à la vie de notre commune »



Association pour le Don du Sang bénévole de Savenay et ses environs

En 2008, l'Etablissement Français du Sang a organisé 6 collectes de sang avec le concours de l'association locale.

Le don de sang reste irremplaçable. De nombreux cas (cancers et maladies du sang – interventions chirurgicales – hémorragies – soins intensifs…) nécessitent l'utilisation de produits sanguins. Il est donc important de continuer à assurer l'autosuffisance en produits sanguins. C'est un défi permanent pour l'E.F.S.

Pour donner son sang, il faut avoir 18 ans, être en bonne santé et peser au moins 50 kg.

Il est conseillé de ne pas venir à jeun.

Pour toutes informations complémentaires **www.dondusang.net**

Dates des collectes 2009

De 8 h 30 à 12 h 00 au Complexe polyvalent :

les samedis 18 avril – 13 juin – 11 juillet – 8 août – 3 octobre – 28 novembre prochains.

Contact pour Savenay : Monique LABARRE, tél. 02.40.58.96.58

Vous recherchez un contrat d'apprentissage ?

Pour vous conseiller dans vos démarches de contrats, l'Espace Emploi de la Communauté de Communes Loire et Sillon et la Mission locale Rurale du Sillon vous proposent une demie journée d'informations qui aura lieu :



Le mercredi 21 avril 2009
de 14h à 17h.
Espace Emploi
2 boulevard de la Loire
44 260 SAVENAY



Vous aurez la possibilité de consulter les offres d'apprentissages du département ainsi que des informations pratiques et juridiques.

Pour tout renseignement, contactez l'Espace Emploi de la Communauté de Communes Loire et Sillon, au 02 40 56 81 97.

L'hôpital Loire et Sillon s'agrandit

Après deux années d'études permettant de définir avec pertinence les besoins médicaux, et consentant à recréer des lieux de vie qui soient le plus proche du domicile, tout en gommant les contraintes liées aux soins et à la collectivité, l'hôpital Loire et Sillon a élaboré son projet de construction, restructuration et aménagement avec pour objectif pour les cinq prochaines années de renforcer la filière gériatrique existante.



L'OFFRE EXISTANTE

- Répartis sur deux niveaux dans le bâtiment « Chateaugiron » restructuré, se sont 9 lits de Médecine et 30 lits de Soins de Suite et Réadaptation qui sont aménagés.
- Disposés en étoile, les 39 lits de Soins de Longue Durée sont réservés aux patients présentant des besoins en soins médico-techniques importants.
- Répartis en maisonnées de capacité conviviale, se sont 128 lits pour personnes âgées dépendantes qui complètent l'offre d'hébergement.

L'OFFRE NOUVELLE

- Au sein du pôle médico-social, sont regroupés une antenne d'hospitalisation à domicile et une équipe mobile gériatrique, le service de soins infirmiers à domicile, le centre local d'information et de coordination (CLIC).
- Un accueil de jour de 10 places ouvert aux personnes âgées vivant à domicile et souffrant de la maladie d'Alzheimer.
- Une maison de santé pluridisciplinaire constituée de cabinets médicaux et para médicaux, d'une salle d'urgence, d'une salle de réunion, d'un secrétariat et de deux salles d'attentes.

LA CONSTRUCTION

Les locaux de l'hôpital Loire et Sillon sont situés sur un terrain d'une surface de 80 130 m².

L'accès principal est maintenu par la rue de l'hôpital. La rue des Marronniers est réservée à la maison de santé.

L'insertion des bâtiments dans le site se lisent dans leurs assises en cascade dans la pente du terrain, et par la frontalité des espaces faces à la vallée de la Loire.



INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Un parc est créé dont la forme s'adapte à la déclivité du terrain.

L'architecture des bâtiments intègre des qualités environnementales qui reposent autant sur les usages, la qualité de vie à l'intérieur de l'ouvrage, que la gestion des ressources naturelles prévoyant un ouvrage économe.

LE PLANNING DES TRAVAUX

Début opération avril 2009

Fin opération mars 2013



Maison de santé

Écho de la majorité

La minorité municipale, toujours prompte à user de manœuvres et du fameux «on rase gratis», a souhaité que la ville prenne seule en charge l'augmentation des matières premières nécessaires à l'élaboration des repas servis au restaurant scolaire. Mais comme de bien entendu elle n'a pas dit comment ! Elle n'a pas souligné que la ville prend à sa charge entre 40 et 60% du prix d'un repas, soit un déficit annuel pour 2008 de 192 394€. Elle n'a dit mot sur le choix de la ville de protéger les familles les plus modestes en les préservant de cette hausse. Pour trouver cette compensation dans le budget communal, les solutions sont :

- soit augmenter l'impôt,
- soit sacrifier un investissement ou une dépense de fonctionnement.

Dans tous les cas, c'est la communauté savenaisienne qui était appelée à contribuer. Notre équipe n'a pu se résoudre à ce choix.

En outre, son impatience sur notre vision de la ville et la réalisation de nos engagements électoraux ne manque tout de même pas de sel. Venant de la part de :

- ceux qui ont pendant 13 ans si peu fait pour le développement des équipements et des services publics,
- ceux qui ont laissé le patrimoine communal se détériorer,
- ceux qui ont laissé nos rues dans l'état où elles sont, nos écoles s'asphyxier, nos espaces publics se polluer
- ceux qui ont sclérosé la démocratie locale,

la promptitude à dresser notre bilan au terme d'une année relève, au mieux, d'un empressement calculé.

Pourtant, par ses votes au Conseil Municipal, la minorité démontre clairement son choix politique pour la ville : « continuer à peu faire ». Pour preuve,

- elle n'a pas souhaité approuver les demandes de subventions nécessaires à la restructuration de l'école Prince Bois.
- elle n'a pas adopté la création d'une Zone Agricole Protégée mais n'a pas hésité à valider le choix de sacrifier 20 hectares de terres fertiles pour le centre d'enfouissement.
- elle s'abstient sur la modification du Plan Local d'Urbanisme permettant d'accueillir de nouvelles entreprises.
- elle en est même arrivée à voter contre le compte administratif dont une partie retrace la gestion de l'ancienne équipe… qu'elle soutenait !

Quelle drôle de position pour une force de proposition !

Les élus de la majorité,

Christian Brun, Sophie Letard, Alain Chauveau, Patricia Chabaud, Christophe Deswarte, Stéphanie Hallien, Gérard Letrouvé-Blanchet, Isabelle Guihéneuf, Maryse Grare, Celine Boivin, Jean-Pierre Maillard, Lionel Poirier, Evelyne Lemarié, Thierry Colas, Alberte Bezier, Alexandre Corbé, Brigitte Aupiais, Dominique Gerbaud, Nathalie Hugron, Thomas Maréchal, Stéphanie Pineau

Écho de l'opposition

Chers Savenaisiennes et Savenaisiens,

Merci de prendre le temps de lire cette rubrique, qui est le seul espace à notre disposition pour nous faire entendre, expliquer nos positions. Si vous ne pouvez pas assister aux conseils municipaux, vous n'avez pas d'autre moyen de savoir :

- Que nous étions, aux côtés des parents d'élèves, opposés à la hausse mécanique des tarifs du restaurant scolaire et des services enfances. Que sur ce sujet la majorité a agit sans concertation, insensible aux difficultés des familles.
- Que la municipalité communique beaucoup mais agit peu ; elle inaugure ou poursuit les projets de l'équipe sortante :

La Colleraye, la rue de Lavau, la rue de Nantes, le restaurant scolaire… !

- Que l'équipe majoritaire masque son manque de vision derrière des marges de manœuvres financières réduites qu'elle feint de découvrir !
- Pourtant, en cohérence avec le budget prévisionnel, les comptes 2008 se soldent par une épargne nette de 867 000 €, situation enviable qui est le résultat de 13 ans de bonne gestion. Ce résultat va déstresser notre adjoint aux finances car il n'a pas à craindre l'intervention de la préfecture. Mais a-t-elle vraiment été d'actualité ?

Les marges de manœuvres existent et permettent d'avoir une vision à long terme pour Savenay et non d'agir au coup par coup. En clair, elles permettent d'avoir des idées en menant une réflexion avec les citoyens sur les sujets importants.

- Faut-il un nouveau groupe scolaire ou adapter les équipements existants ?
- Quel avenir pour le site de l'ancien Super U ? Faire de ce site un lieu convivial ouvert à tous ou le revendre ?
- Quel Plan de Déplacement Urbain ? Déplacements doux (vélo, marche à pied), parkings, sens de circulation…
- Quel devenir de notre patrimoine historique ?

Les sujets et les attentes ne manquent pas. Ce qui manque le plus, au-delà des querelles de chiffres et des critiques stériles du passé, c'est une vision globale dans l'intérêt général, une vraie concertation et un vrai respect de la vie démocratique.

Dans cet esprit, nous restons une force de proposition, si l'on veut bien nous écouter, comme nous sommes à l'écoute des Savenaisiens.

Les élus de l'opposition,

Olivier Dauré, Marie-Noelle Coing, Janick Tatard, Dolorès Valeix, Romain Langlet, Patricia Judic, Hervé Carro





Suite à l'élection dans les établissements secondaires de la commune…

les jeunes élus sont :

Laura Sevette, Tyffène Douillard, Johanna Vallier, Virgil Hamelin, Salomé Brizais, Joseph Maréchal, Baptistin Nguyen-Van, Nicolas Chedru, Antoine Gallou, Naomi Hallien pour ***le collège Saint Joseph****.*

Clément Viaud, Tamara Blanloeil, Violette Toye, Pauline Belbeoc'h, Antoine Lafue, Claire De Sousa Reis pour ***le collège St Exupéry****.*

Yohan Faucheret pour ***le lycée Jacques Prévert****.*

CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DU 17 DÉCEMBRE 2008

Devant une assemblée de jeunes curieux, intéressés et de parents très fiers de l'engagement de leurs jeunes, Monsieur le Maire a officiellement installé le Conseil Municipal des Jeunes.

Extraits du discours d'installation de Monsieur Le Maire :

« Souhaite bonne chance dans l'accomplissement de cette mission que vous avez acceptée et vous dire combien votre engagement est une source de satisfaction et d'optimisme pour les élus que nous sommes »

« Votre mandat témoigne de votre intérêt pour la chose publique et de votre volonté pour agir pour le bien être de la communauté »…

Lors de cette installation, les jeunes se sont présentés et ont exposé leurs intentions en termes de projets.

Quelques extraits des discours :

Johanna se présente pour soigner la ville, l'environnement, protéger la jeunesse et ceux qui viendront après.

Clément souhaite aider la ville et la faire évoluer.

Naomi souhaite participer à l'organisation de séjours pour les jeunes.

Nicolas a envie de plus d'animations à Savenay.

Claire souhaite ouvrir le club des jeunes au plus grand nombre.

Virgil veut aider la ville a mieux se porter.

Un certain nombre d'entre eux s'engage aussi « pour voir ce que c'est » que d'être jeunes élus.

Cette cérémonie s'est clôturée par le verre de la fraternité républicaine.

Claire

Les réunions du CMJ

Le 14 janvier, nous nous sommes réunis et nous avons parlé de nos projets pour la ville. Nous sommes répartis en trois groupes de travail :

- Echange et solidarité
- Prévention et cadre de vie
- Loisirs

Nous avons aussi créé une cellule communication pour créer un blog et rédiger des articles pour le magazine.

La réunion du 25 Février, nous a permis de sélectionner un projet dans chaque groupe de travail. Nous allons maintenant le développer et faire en sorte qu'il se réalise.

Le groupe « échange et solidarité » a choisi de réfléchir à la participation des jeunes du CMJ lors de la fête du jeux.

Le groupe « prévention et cadre de vie » souhaite réfléchir à de possibles aménagements pour enfants sur le terrain de l'Aumonerie (Observatoire naturel) et préparer une exposition sur les addictions et autres dangers pour les ados.

Le groupe « loisirs » souhaite étudier la mise en place d'un cyber-centre et d'un ou plusieurs temps fort en direction des jeunes et des familles.

Johanna et Laura

Contact

www.cmjsavenay.skyblog.com
cmjsavenay@yahoo.fr
06 62 45 02 97

Une soirée Handiversité avec l'ALJ !

Quelques jeunes du CMJ ont participé au tournoi handibasket organisé par l'Association Loisirs Jeunesse en partenariat avec la fédération française de handibasket. Nous avons été mis en situation de handicap et joué des matchs en fauteuils roulants. Les services municipaux et des élus ont également participé. Une sympathique soirée qui a permis à tous de mieux appréhender les difficultés des personnes en fauteuil roulant.

Naomi

Cap sur le local !

Mercredi 18 février 2009, une dizaine d'élus du CMJ a rencontré les adhérents et l'animateur du club des jeunes afin d échanger sur les projets en direction des jeunes. La municipalité souhaite le faire découvrir à tous les jeunes savenaisiens âgés de 14 à 17 ans car il est actuellement peu fréquenté par rapport au nombre de jeunes habitants sur la commune.

Situé près de la maternelle de la Soubretière, le club propose toute l'année un billard, une Playstation, une connexion internet… A chaque période de vacances scolaires, l'animateur propose des activités et reste ouvert à toutes les nouvelles idées. Tout jeune de 14 à 17 ans sera donc le bienvenu !

Violette



L'été 2009 avec l' 

L'association loisirs jeunesse propose des séjours pour les vacances d'été 2009. Une permanence pour les inscriptions aura lieu le **samedi 25 avril à la maison de l'enfance de 9 h à 12 heures**.
Tarifs et renseignements : http://assoloisirsjeunesse.free.fr
02 40 56 82 54

« 5/6 ans »

LA FERME - 27 au 29 juillet à Campbon (44)
Soins aux animaux, poney, fabrication pain et/ou beurre, grands jeux, veillées... *16 places.*



LES P'TITS PIRATES
24 au 26 août
à Saint-Brévin l'Océan (44)
Découverte du milieu marin, pêche à pied, piscine, catamaran, concert, grands jeux, veillées...
16 places.



« 7/10 ans »

SUPER CIRCUS - 13 au 17 juillet à La Roche-Bernard (56)
Jonglage, équilibre, maquillage, magie, vélo, spectacle, veillées, clowns, grandes jeux...
24 places.

AU TROT - 20 au 24 juillet à Pornic (44)
Séances d'équitation, soins aux animaux, randonnée, grands jeux, veillées... *24 places.*

« 7/12 ans »

CAP AQUA - 06 au 10 juillet à Préfailles (44)
Catamaran, kayak, visites, grands jeux, veillées, baignade.
24 places.

DEFI SPORT - 27 au 31 juillet à Maisdon Sur Sèvre (44)
Escalade, tir à l'arc, Canoë, course d'orientation, grands jeux, veillée...
24 places.

A NANTES - 17 au 21 Août à Nantes (44)
Piscine, bowling, parcours tramway, patinoire, les machines de l'île, grands jeux, veillées... *24 places.*

« 7/14 ans » *Partenariat avec le club d'AIKIDO de Savenay*

AIKIDO - 16 au 21 Août à Savenay (44)
Séances d'AIKIDO, parc des Naudières, grands jeux, veillées...
30 places.

« 8/12 ans »



SÉJOUR DANS LE CADRE DES ÉCHANGES EUROPÉENS DE L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND JEUNES

GERMAN CIRCUS - 10 au 19 Août à LUDWEILLER (Allemagne)
Visites, découverte du cirque, jonglage, équilibre, atelier de parole, visites, grands jeux, veillées...
15 places.

« 10/13 ans »

FUNNY PARIS
03 au 07 Août à Paris (75)
Visites Montmartre, Champs Elysées, les catacombes, balades, Parc ASTERIX, grands jeux, veillées...
15 places.



« 11/13 ans »

FANTASTIC WAVE
06 au 15 juillet à Lacanau (33).
Wave ski, char à voile, vélo, visites, grands jeux, veillées, baignade.
24 places.

VAMOS A LA PLAYA
20 au 29 juillet à Barcelone
Farniente, visites, grands jeux, veillées, baignade...
24 places.

Fête du jeu

Le collectif savenaisien vous invite à participer à la fête du jeu, samedi 30 mai à la ludothèque.

Le thème proposé est celui des jeux d'hier à aujourd'hui afin d'établir un lien entre les générations.

Alors, tous à vos greniers, retrouvez les jeux de votre enfance.

Faîtes nous part de vos trouvailles et joignez vous à nous pour une journée à travers le temps.

Contact : Ludothèque 02 40 56 80 87

Matinée récréative

L'association les lutins du sillon organise, une matinée récréative, le mercredi 17 juin de 10 h à 13 h 30 pour tous les enfants de la halte garderie qui préparent leur entrée à l'école en septembre prochain. Un temps d'animation pour se dire au revoir.

Renseignements auprès de Brigitte au 02 40 56 85 37







Mai'créations





Dimanche 17 mai

Une occasion pour tous les amateurs, dessinateurs, griffonneurs, colleurs, découpeurs, artistes en arts plastiques… d'exposer leurs talents.

Si vous souhaitez participer à ce rendez-vous artistique, **contactez le service action culturelle et vie associative de la ville** au 02 40 58 39 48

Concours des maisons fleuries

Cet été se déroulera une nouvelle édition du concours des maisons fleuries. Les jardiniers sont invités à décorer les jardins, balcons…Un jury passera devant les maisons la dernière semaine de juin. Les personnes souhaitant intégrer le jury sont invitées à se faire connaître auprès des services techniques de la ville.



Douceurs pour nos aînés



Un sympathique moment partagé avec les aînés

Des élus sont allés à la rencontre des aînés qui n'ont pu se déplacer lors du repas proposé par le CCAS et leur ont remis un panier garni de douceurs. Un geste de solidarité très apprécié par nos aînés.

Des outils de communication pour les savenaisiens

L'écho de Savenay votre nouveau magazine trimestriel, l'écho dit… votre supplément loisirs, des outils de communication qui émanent de la charte éditoriale que nous mettons en place. Toutes les publications seront dorénavant déclinées en respect avec cette charte (l'écho de l'enfance, de la vie associative…). Un travail est actuellement en cours pour la mise en place d'une charte graphique administrative et une charte publicitaire.



Un autre outil, très attendu, devrait voir le jour avant l'été : le site Internet de la ville de Savenay.



du 24 au 26 avril 2009

ENTRÉE GRATUITE

LES ARTISANS & COMMERÇANTS FONT

LA FOIRE À SAVENAY



CENTRE-VILLE
Place des Halles

24 & 25 avril

BRADERIE
FOIRE GOURMANDE

VENDREDI 24

- MARCHÉ GOURMAND
- BRADERIE
- OPÉRATION *“ SORTEZ VOS FRANCS ”*

SAMEDI 25

- FERME VOLANTE GRATUIT *(spectacle animaux 11-15-17 h)*
- CHÂTEAU GONFLABLE GRATUIT
- CALÈCHE *(10-17 h)* GRATUIT

COMPLEXE POLYVALENT
Rue des Mésanges

25 & 26 avril

FOIRE EXPO

9 H 30 – 19 H 00 • ENTRÉE GRATUITE

- STRUCTURE GONFLABLE GRATUIT
- RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE
- ANIMATIONS & TOMBOLA

BONS D'ACHAT À GAGNER



GRAND JEU CONCOURS

À gagner :
1 SÉJOUR EN COTTAGE
en Normandie ou en Sologne
(d'une valeur de 500€)









Organisation : Association des Commerçants et Artisans de Savenay